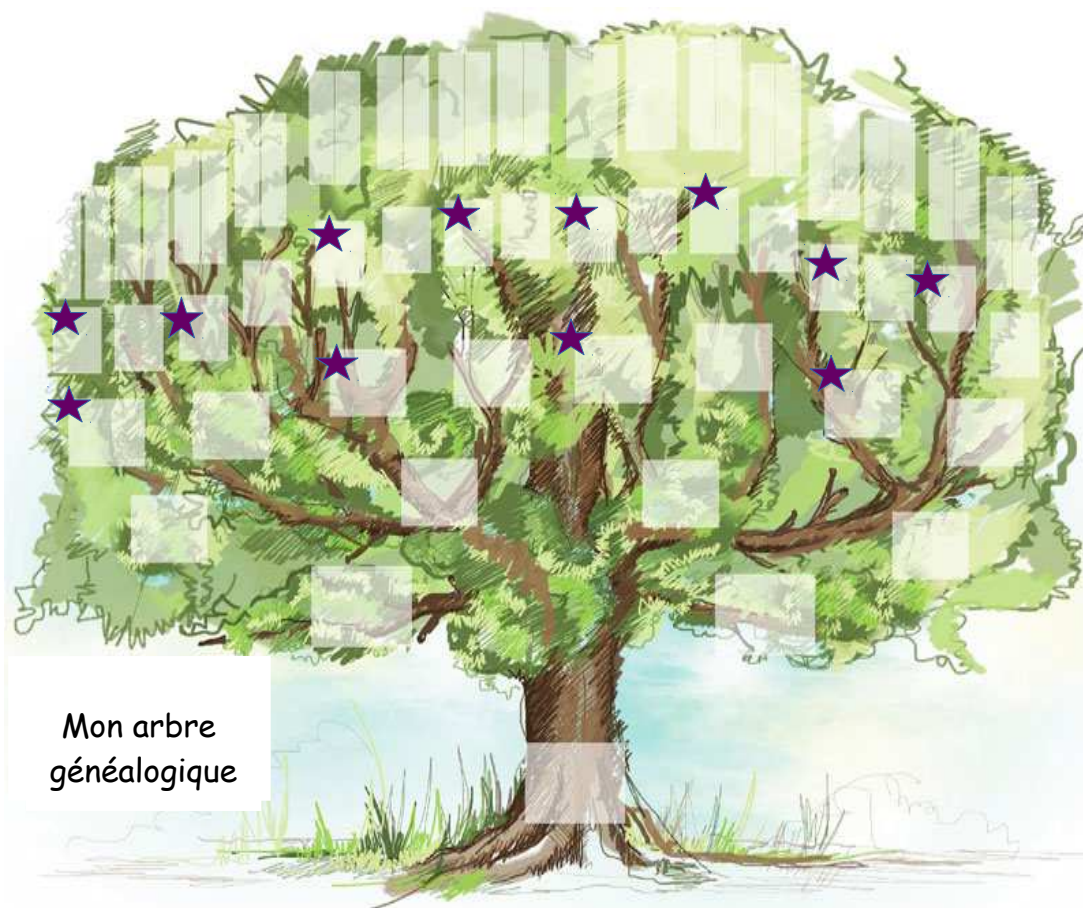


## Rechercher un ancêtre direct (ou indirect) ayant participé à la Première Guerre Mondiale

Grâce aux archives mises en ligne sur internet, il est désormais possible de retrouver facilement un ancêtre ayant participé à la 1ère guerre mondiale.

Pour commencer: questionner sa famille afin de construire un petit arbre généalogique et de remonter à un ancêtre né aux alentours des années 1880-1900. Il faut donc remonter aux arrière-grands parents voir arrière-arrière grands parents selon les familles. Même si un ancêtre direct n'a pas pu participer à la guerre 14-18, soit parce qu'il était trop jeune ou soit trop âgé, il avait sans doute un (ou plusieurs!) frère qui a pu y participer. A la 4ème génération, 4 hommes sont susceptibles d'avoir participé à cette guerre. A la 5ème génération, 8 hommes.

Pensez aussi à questionner la famille, quelqu'un a peut-être commencé ou réalisé un arbre généalogique !



Pour compléter les cases, il suffit de mettre le nom, les prénoms, la date de naissance et le lieu de naissance. Ces éléments sont primordiaux en particulier pour les 4ème et 5ème générations. Si vous n'avez des informations que jusqu'à vos grands-parents, une recherche en mairie est peut-être nécessaire car pour des questions de délai de communicabilité imposé par la loi, seul un descendant direct peut réaliser la recherche en mairie.

Une fois ces informations récoltées, il suffit d'aller sur le [site « Mémoire des hommes »](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/base_morts_pour_la_france_premiere_guerre/) « Base des soldats morts pour la France pendant la 1ère guerre mondiale » [http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/base\\_morts\\_pour\\_la\\_france\\_premiere\\_guerre/](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/base_morts_pour_la_france_premiere_guerre/) et de taper le nom de famille, le prénom et le département de naissance. La date de naissance servira de confirmation.

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

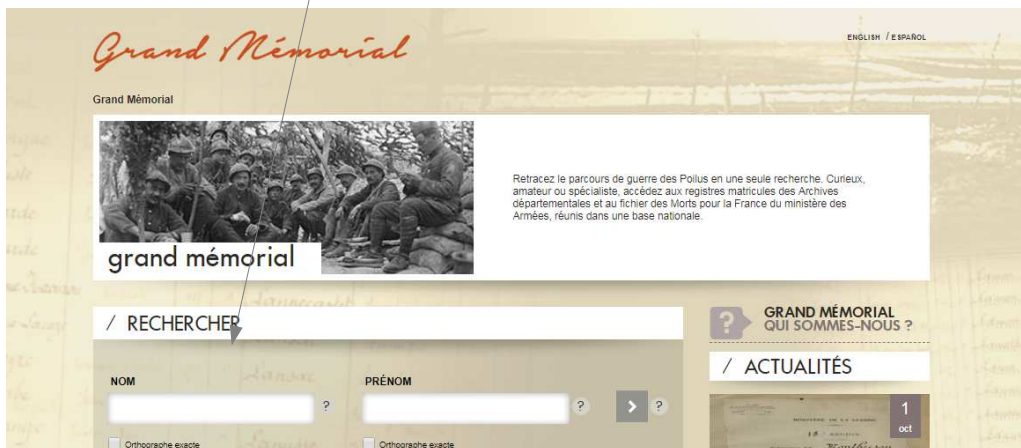
Nom SEVEND  
 Prénoms Albert  
 Grade 2<sup>e</sup> classe  
 Corps 176<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie 87<sup>e</sup> C<sup>o</sup>  
 N° 29202 du Corps. -- Cl. 106  
 Matricule 3023 au Recrutement Soient  
 Mort pour la France le 21 avril 1916  
 à Paris. Rep. Auxiliaire 2<sup>e</sup> S<sup>e</sup>  
 Genre de mort Suite de blessures de guerre  
Brûlure d'artillerie  
 Né le 28 Mai 1886  
 à Morieux Département du Morbihan  
 Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon, )  
 à début rue et N°.  
 Jugement rendu le 20  
 par le Tribunal de Paris  
 acte ou jugement transcrit le 10 par le ministre de la Guerre  
 dans armoire à Morieux Morbihan  
 N° du registre d'état civil.

Sur le site mémoire des hommes, est également [proposé les journaux des unités ou les historiques régimentaires](#). Ceux ci sont intéressants dès lors que l'on connaît le régiment auquel a appartenu son ancêtre.

Mais la fiche en ligne sur le site « mémoire des hommes » donne peu d'indications et est réservé aux soldats morts pendant la guerre.

Il est également possible d'aller sur le [site « Grand mémorial »](http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial) <http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial> mis en ligne récemment et qui rassemble toutes les informations liées à la Grande Guerre.

Il suffit de taper un nom et un prénom puis de restreindre au département. Attention selon les départements, les réponses ne [sont pas toujours fiables et complètes !](#) Surtout lorsqu'il le soldat est mort pour la France. Il est possible de n'avoir pour réponse que le site Mémoire des hommes. Or, il existe tous les sites des archives départementales.

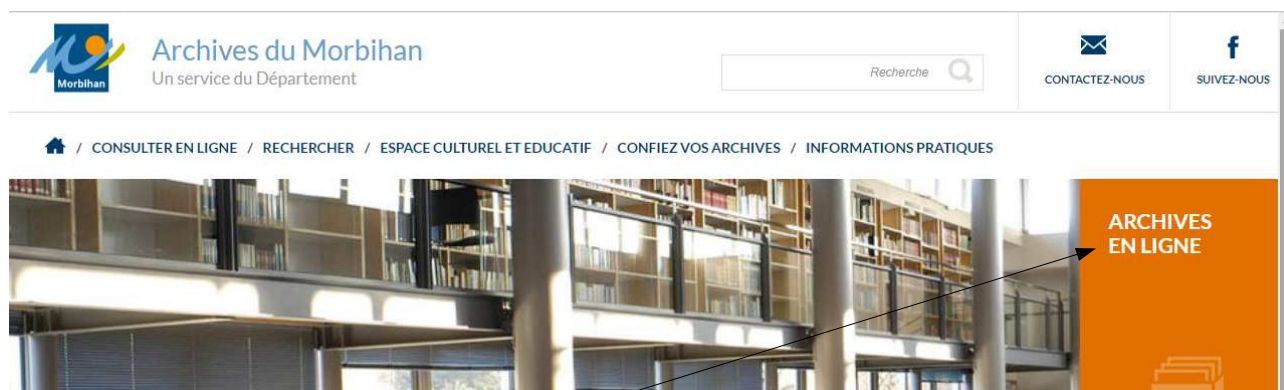


Aussi je vous conseille très fortement d'aller voir le site des archives départementales du lieu où résidait votre ancêtre.

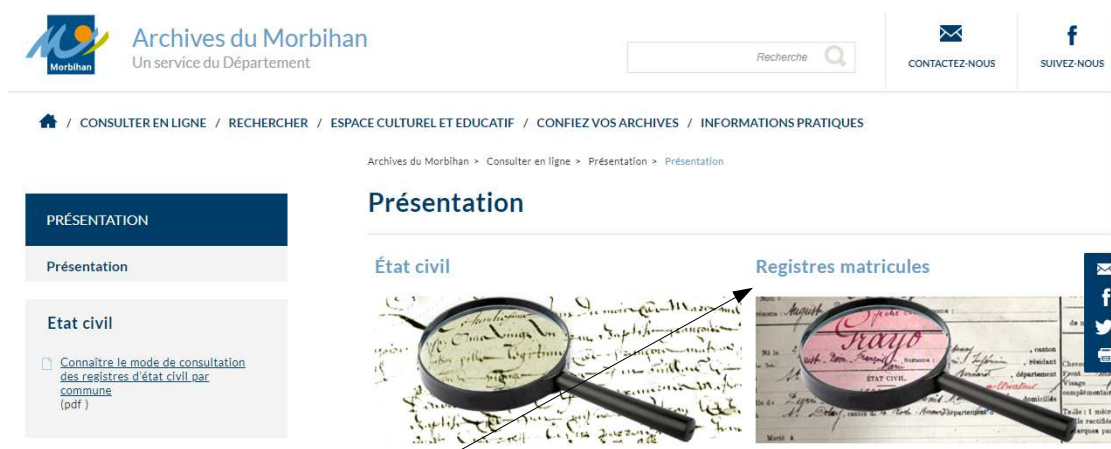
**En effet, les archives départementales ont également mis en ligne les registres matricules militaires.**

Aussi même si son ancêtre n'est pas décédé pendant la guerre, il est possible d'avoir des informations sur son parcours militaire.

Exemple : Pour le Morbihan



Aller dans Archives en ligne



Puis choisir « registre matricule »

Il faut savoir qu'un homme était appelé à faire son devoir militaire à l'âge de 20 ans. Pour un ancêtre né en 1886, sa classe de recrutement sera 1906.

Les archives du Morbihan ont mis en place un système simple de recherche par nom prénom.

Il suffit ensuite de taper un nom et un prénom puis de réduire à l'année de naissance et la commune de naissance.



REGISTRES MATRICULES

Il n'y a pas de réponse pour votre recherche

Nom

Prénom

Formuler la recherche

Nom

Prénoms

Matricule

De A

Exacte

Commune de naissance

Département de

Cette rubrique vous permet de rechercher les états de services militaires concernant les hommes nés entre 1847 et 1901 qui résidaient, l'année de leurs 20 ans, dans le département du Morbihan : ils ont été recensés par l'administration militaire dans un des bureaux de conscription du département, à savoir Lorient ou Vannes.

Deux types de registres ont été numérisés :

- les « registres matricules » : ils contiennent les fiches matricules, chaque fiche présentant les états de services d'un conscrit ;
- les tables ; elles listent tous les conscrits d'une classe, dans un ordre alphabétique plus ou moins bien respecté.

Tous ces volumes, registres matricules et tables, sont intégrés à la série. Ils sont rangés d'abord par classe d'âge (c'est-à-dire l'année durant laquelle l'individu appelé sous les drapeaux a eu ses 20 ans, âge légal du service militaire), puis par bureau de recrutement (Lorient puis Vannes), enfin par type de volume (registres matricules puis tables).

Pour pouvoir consulter la fiche matricule d'un individu, il est indispensable de connaître :

- sa classe de conscription (donc son année de naissance) ;
- le bureau de recrutement auquel se rattachait sa commune de résidence au moment de son appel sous les drapeaux ;
- et son numéro de matricule.

Si le numéro de matricule n'est pas connu, il peut être retrouvé grâce aux tables. Une fois identifiés la classe et le bureau de recrutement, seuls les nom et prénom précis sont alors nécessaires.

Ces renseignements permettent ensuite d'identifier le registre contenant la fiche matricule recherchée, puis de trouver, à l'intérieur de celui-ci, l'image correspondante, dans l'ordre numérique des matricules.

Ici le registre matricule d'Albert Séveno (possibilité de zoomer et imprimer)

Connexion

R 1969 - N° 3001-3247 1906

N° 3001-3247

Son état civil, sa description physique, son degré d'instruction

Mentions concernant le degré d'instruction des soldats :

- Degré 0 : ne sait ni lire ni écrire
- Degré 1 : sait lire seulement
- Degré 2 : sait lire et écrire
- Degré 3 : possède une instruction primaire plus développée
- Degré 4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire
- Degré 5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)
- Degré X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction

Connexion

R 1969 - N° 3001-3247 1906

N° 3001-3247

Le détail des services (plus ou moins complet selon les personnes)

La présentation pour les autres départements peut changer mais le principe reste le même. L'idéal également est de trouver dans les archives familiales une photo du ou des ancêtres...en uniforme.

Bonne recherche à vous ! C'est un travail de longue haleine mais passionnant !